

PROVINCE DE QUÉBEC
VILLE DE VALCOURT

SÉANCE ORDINAIRE DU 1 FÉVRIER 2021

PROCÈS-VERBAL DES DÉLIBÉRATIONS DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE DE VALCOURT, 1ER FÉVRIER 2021 À 19H :

LA SÉANCE EST SOUS LA PRÉSIDENTE DE MONSIEUR

Renald Chênevert

MAIRE

MESDAMES ET MESSIEURS LES CONSEILLERS

PRESENTS :

Jacques Blanchard, siège 1
Vicky Bombardier, siège 2
Pierre Tétrault, siège 3
Jimmy Royer, siège 4
Dany St-Amant, siège 5

ABSENTS

Julien Bussièrès, siège 6

Étaient également présentes : Karine Boucher, directrice générale
Lydia Laquerre, greffière

ORDRE DU JOUR

- 1. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**
- 2. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL**
 - 2.1 Séance ordinaire du 11 janvier 2021
 - Séance extraordinaire du 13 janvier 2021
- 3 Adoption des listes de comptes à payer**
- 4. PÉRIODE DE QUESTIONS**
- 5. CORRESPONDANCE**
 - 5.1 Correspondance reçue au cours du mois de janvier 2021
- 6. COMPTE-RENDU**
 - 6.1 Aucun
- 7. URBANISME**
 - 7.1 Adoption du règlement 594-2 modifiant le règlement 594 sur le comité consultatif d'urbanisme
 - 7.2 Non-renouvellement du certificat de producteur forestier (lots
 - 7.3 PIIA Boisé du Ruisseau - 881 rue Cousineau (Construction d'une habitation unifamiliale avec garage et atelier intégrés)

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

8. ADMINISTRATION

- 8.1 Avis de motion règlement général numéro 629 de la Ville de Valcourt
- 8.2 Mandat équité salariale et révision des échelles - Ajout au contrat
- 8.3 Couverture d'assurances générales - Assurance responsabilité et assurance contre les cyberrisques
- 8.4 Modification de l'article 24 du Manuel de l'employé
- 8.5 Tarification des heures supplémentaires - Contremaître aux travaux public
- 8.6 Conditions de travail - trésorière
- 8.7 Montants forfaitaires - Postes ayant un taux horaire supérieur au plafond de leur échelle salariale

9. DEMANDE AU CONSEIL ET DEMANDE DE CONTRIBUTION FINANCIÈRE

- 9.1 Demande de financement - Club de ski de fond jeunesse de Valcourt
- 9.2 Demande d'appui - Projet de réaménagement de la cour arrière de la Maison des jeunes l'Initiative

10. LOISIRS

- 10.1 Annulation du camp de jour de la semaine de relâche

11. TRAVAUX PUBLICS, ENVIRONNEMENT ET GESTION DES EAUX

- 11.1 Adoption du règlement numéro 565-4 modifiant le règlement 565 sur les branchements aux réseaux
- 11.2 Offre de service - Éclairage au garage municipal
- 11.3 Modification au plan de déneigement des rues et des trottoirs - Hiver 2020-2021
- 11.4 Certificat d'acceptation provisoire et fin des travaux - Réfection de la rue de la Montagne
- 11.5 Acceptation provisoire des travaux et fin des travaux - Réaménagement du boulevard des Cyprès (RIRL-2016-500B)
- 11.6 Acceptation d'une soumission - Outillage aux travaux publics

12. AFFAIRES DIVERSES

- 12.1 Aucun

13. VARIA

- 13.1 Aucun

14. PÉRIODE DE QUESTIONS

- 14.1 Aucun

15. LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE L'ordre du jour, de la présente assemblée, soit accepté, tel que présenté.

ADOPTÉE

021-21-01-11

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU 11 JANVIER 2021 ET DE LA SÉANCE EXTRAORDINAIRE DU 13 JANVIER 2021

Chaque membre du Conseil ayant reçu le procès-verbal de la séance ordinaire du Conseil municipal tenue le 11 janvier 2021 et la séance extraordinaire du 13 janvier 2021, au moins vingt-quatre (24) heures avant cette séance, la greffière est dispensée d'en faire la lecture.

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la séance ordinaire du 11 janvier 2021 soit accepté ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le procès-verbal de la séance extraordinaire du 13 janvier 2021 soit accepté.

ADOPTÉE

022-21-01-11

ADOPTION DES LISTES DES COMPTES À PAYER

SUR PROPOSITION FAITE PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JIMMY ROYER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE les listes des comptes à payer au 28 janvier 2021 soient acceptées,

QUE la trésorière soit autorisée à émettre les chèques en conséquence de la Ville de Valcourt, tel que présenté en Annexe « A » totalisant respectivement les sommes de 117 468.36 (cent dix-sept mille quatre cent soixante-huit dollars et trente-six sous) et 115 338.85 \$ (cent quinze mille trois cent trente-huit dollars et quatre-vingt-cinq sous).

Certificat de disponibilité de crédits

Jocelyne Nadeau, Trésorière

Date

ADOPTÉE

PÉRIODE DE QUESTIONS

ADOPTÉE

023-21-01-11

CORRESPONDANCE

Madame la Directrice générale présente la correspondance du mois.

Une liste de toute la correspondance reçue est transmise aux conseillers en annexe.

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la liste des correspondances soit acceptée par le Conseil municipal, telle que présentée.

QU'il soit accepté que monsieur Renald Chênevert, maire, assiste à la soirée Vins et Grazing donnée par le Grand Prix ski-doo de Valcourt, pour la somme de 250 \$, dont la moitié sera défrayée par le participant (p.b. 02-701-61-493).

ADOPTÉE

024-21-01-11

ADOPTION DU RÈGLEMENT 594-2 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 594 SUR LE COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME

ATTENDU QU'un avis de motion a été donné par monsieur le conseiller Dany St-Amant, à la séance ordinaire du 11 janvier 2021;

ATTENDU QUE le dépôt du projet de règlement a été fait séance tenante le 11 janvier 2021;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JIMMY ROYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'adopter le règlement numéro 594-2 modifiant le règlement 594 sur le comité consultatif d'urbanisme.

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

Ce règlement crée le conseil du patrimoine ainsi que toutes ses modalités de fonctionnement.

Une copie de ce règlement est accessible au bureau de l'Hôtel de ville et sur le site internet de la Ville de Valcourt.

ADOPTÉE

025-21-01-11

NON-RENOUVELLEMENT DU CERTIFICAT DE PRODUCTEUR FORESTIER (LOTS 4 284 561, 1 823 458 ET 1 823 461)

ATTENDU QU'IL n'y a plus de superficie forestière sur le lot 4 284 561 (Station d'épuration);

ATTENDU QUE le principal avantage financier d'un certificat de producteur forestier est l'accès à un remboursement partiel des taxes foncières à l'égard d'une propriété;

ATTENDU QUE les lots précités sont exempts de taxe foncière, étant des immeubles municipaux;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

De ne pas renouveler le certificat de producteur forestier affectant les lots numéros 4 284 561, 1 823 458 et 1 823 461;

D'informer la firme Chabot Pomerleau et associés de la décision du Conseil municipal.

ADOPTÉE

026-21-01-11

PIIA BOISÉ DU RUISSEAU - 881 RUE COUSINEAU (CONSTRUCTION D'UNE HABITATION UNIFAMILIALE AVEC GARAGE ET ATELIER INTÉGRÉS)

ATTENDU QUE les requérants souhaitent construire une résidence unifamiliale, avec garage et atelier intégrés, sur le lot actuel 3 961 152, à l'adresse civique 881, rue Cousineau, situé dans la zone R-9, assujetti au PIIA;

ATTENDU QUE l'implantation proposée serait localisée sur la rue Cousineau et laisserait approximativement une cour avant semblable aux immeubles environnants;

ATTENDU QUE les plans proposent une résidence d'un étage, avec sous-sol, de forme rectangulaire avec décroché. La superficie au sol du bâtiment projeté est de 2485 pieds carrés (230,88 m²), pour une superficie totale de plancher (rez-de-chaussée et sous-sol) de 4034 pieds carrés (374,75 m²);

ATTENDU QUE le revêtement extérieur sera du revêtement métallique de type Harrywood, de couleur gris frêne et noir. Un revêtement de maçonnerie de type Permacon, type Lafitt Alto, sera également installé en façade avant. Les éléments décoratifs (cadres de portes et fenêtres, fascias, solin de couronnement), etc.) seront de couleur foncé.

ATTENDU QUE le plan propose une toiture à quatre versants (pente 6:12). La toiture

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

serait recouverte de bardeaux d'asphalte de couleur noir;

ATTENDU QUE le bâtiment aura une fenestration abondante ainsi qu'un patio à l'arrière.

ATTENDU QUE la demande est conforme au règlement de zonage;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal approuve les plans pour la construction d'une habitation unifamiliale avec garage et atelier intégrés, tels que soumis.

ADOPTÉE

027-21-01-11

AVIS DE MOTION ET DÉPÔT DU PROJET DE RÈGLEMENT GÉNÉRAL NUMÉRO 629 DE LA VILLE DE VALCOURT

MONSIEUR LE CONSEILLER JIMMY ROYER donne avis de motion de la présentation à une prochaine séance du Conseil pour l'adoption du **RÈGLEMENT GÉNÉRAL NUMÉRO 629 DE LA VILLE DE VALCOURT**.

Une dispense de lecture dudit règlement est demandée afin d'alléger la procédure d'adoption. Une copie dudit projet de règlement est remise aux membres du conseil, le tout conformément à la loi.

ADOPTÉE

028-21-01-11

MANDAT ÉQUITÉ SALARIALE ET RÉVISION DES ÉCHELLES - AJOUT AU CONTRAT

ATTENDU QU' un contrat pour l'analyse de la rémunération des employés de la Ville de Valcourt et pour la révision de l'équité salariale a été octroyé à Maxime Tousignant, CRHA, pour un montant maximal de 12 000 \$, à la séance ordinaire du 17 août 2020;

ATTENDU QUE des tâches supplémentaires doivent être accomplies afin de finaliser le dossier;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JIMMY ROYER, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE modifier le contrat octroyé à Maxime Tousignant, CRHA, pour ajouter 48 heures supplémentaires pour un montant additionnel de 6 000 \$ excluant les taxes applicables (p.b. 02-160-00-416 et 03-610-00-999 pour l'excédent).

ADOPTÉE

029-21-01-11

**COUVERTURE D'ASSURANCES GÉNÉRALES - ASSURANCE RESPONSABILITÉ
ET ASSURANCE CONTRE LES CYBERRISQUES**

ATTENDU QUE la Ville de Valcourt doit avoir une couverture d'assurance suffisante pour pouvoir faire face aux différents sinistres ayant lieu sur son territoire et mettant en cause sa responsabilité;

ATTENDU QU'il y a lieu de protéger la responsabilité de la Ville advenant une attaque de ses infrastructures informatiques;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JIMMY ROYER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter l'offre de la Mutuelle des municipalités du Québec pour :

- Hausser la couverture d'assurance responsabilité de 1 million à 2 millions de dollars, afin d'éviter un découvert en cas de sinistre sur son territoire, pour une prime de 1018 \$ par année;
- Ajouter l'assurance contre les cyberrisques, selon l'option A, pour une prime annuelle de 500 \$.

ADOPTÉE

030-21-01-11

MODIFICATION DE L'ARTICLE 24 DU MANUEL DE L'EMPLOYÉ

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JIMMY ROYER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

DE modifier l'article 24 du Manuel de l'employé, par l'ajout de l'alinéa 2 qui suit :

« À compter du 1er janvier 2022, l'augmentation sera révisée annuellement par le Conseil municipal. Toutes les échelles seront alors majorées du taux convenu par le Conseil. »

ADOPTÉE

031-21-01-11

TARIFICATION DES HEURES SUPPLÉMENTAIRES - CONTREMAÎTRE AUX TRAVAUX PUBLICS

ATTENDU QUE le contremaître fait partie du groupe « Cadres et professionnels »;

ATTENDU QU'il est nécessaire de statuer sur le taux horaire applicable lors des heures supplémentaires effectuées par le contremaître aux travaux publics, pour le déneigement;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JIMMY ROYER, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter la rémunération des heures supplémentaires effectuées par le contremaître aux travaux publics, pour le déneigement, selon le taux horaire du poste de mécanicien-opérateur, échelon 11, majoré s'il y a lieu.

Ces heures pourront être comptabilisées dans une banque d'heures et être payées à la demande.

ADOPTÉE

032-21-01-11

CONDITIONS DE TRAVAIL - TRÉSORIÈRE

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JIMMY ROYER, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter de payer à la trésorière des frais de 25 \$ par mois en compensation pour l'augmentation du forfait internet (cellulaire).

ADOPTÉE

033-21-01-11

GEL DES SALAIRES - POSTES DE COMMIS-COMPTABLE, ADJOINTE ADMINISTRATIVE AUX LOISIRS ET JOURNALIÈRE CLASSE 2

ATTENDU QUE, suite à la démarche d'analyse et de révision des échelles salariales, certains employés ont un taux horaire supérieur au maximum de leur échelle respective;

ATTENDU QUE par cette démarche, le Conseil municipal souhaite être un employeur attractif, mais également équitable et uniforme, tant dans l'organisation que par rapport aux comparables;

ATTENDU QU'il est nécessaire de statuer sur le taux horaire des employés concernés;

ATTENDU QUE les augmentations salariales sont maintenant de deux ordres, soit : par rapport à l'individu et pour la structure;

ATTENDU QUE ces employés ne peuvent plus avoir d'augmentation par rapport à « l'individu », car ils sont maintenant au dernier échelon de leurs échelles respectives;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JIMMY ROYER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte de donner le pourcentage attribué par l'IPC aux employés ayant un taux horaire supérieur à leur échelle salariale. Ainsi, il n'y aura aucune perte de pouvoir d'achat pour ceux-ci.

Ce pourcentage sera calculé à partir de leur taux réel 2020. Ce montant sera versé en un montant forfaitaire, dès la prochaine paie.

QUE l'augmentation prévue à la structure salariale soit ajoutée à leurs échelles respectives et ce, sans modifier leur taux horaire personnel.

ADOPTÉE

034-21-01-11

DEMANDE DE FINANCEMENT - CLUB DE SKI DE FOND JEUNESSE DE VALCOURT

ATTENDU QUE le Conseil municipal a reçu une demande de financement de la part du Club de ski de fond jeunesse, afin qu'ils puissent poursuivre d'offrir aux jeunes des entraînements individuels en contexte de pandémie de Covid-19;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal de la Ville de Valcourt accepte la demande d'aide financière venant du Club de ski de fond jeunesse de Valcourt, pour un montant de 1 500 \$ (p.b. 02-190-00-970).

ADOPTÉE

035-21-01-11

DEMANDE D'APPUI - PROJET DE RÉAMÉNAGEMENT DE LA COUR ARRIÈRE DE LA MAISON DES JEUNES L'INITIATIVE

ATTENDU la présentation du projet de réaménagement de la cour arrière par la Maison des jeunes l'Initiative;

ATTENDU QU'il s'agit d'un projet attrayant, fonctionnel et rassembleur pour les jeunes de la Ville de Valcourt et sa région;

ATTENDU QU'une demande de subvention a été déposée au Secrétariat de la jeunesse, afin que ce projet puisse voir le jour;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JIMMY ROYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'appuyer le projet de réaménagement de la cour arrière faite par la Maison des jeunes l'Initiative, ainsi que leur demande de subvention.

ADOPTÉE

036-21-01-11

ANNULATION DU CAMP DE JOUR DE LA SEMAINE DE RELÂCHE

ATTENDU la pandémie de la Covid-19;

ATTENDU QU'il est difficile de respecter les mesures sanitaires exigées par le gouvernement provincial dans le contexte actuel;

ATTENDU QU'il y a lieu d'assurer la sécurité de la population d'abord et avant tout;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'annuler le camp de jour de la semaine de relâche, pour l'édition 2021.

ADOPTÉE

037-21-01-11

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 565-4 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 565 SUR LES BRANCHEMENTS AUX RÉSEAUX

ATTENDU QU'un avis de motion et un dépôt de projet de règlement ont été faits lors de la séance du 11 janvier 2021;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JIMMY ROYER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

D'adopter le règlement numéro 565-4 modifiant le règlement numéro 565 sur les branchements aux réseaux

Ce règlement établit de nouvelles normes en matières de rejets dans le réseau sanitaire.

Une copie de ce règlement est accessible au bureau de l'Hôtel de ville et sur le site internet de la Ville de Valcourt.

ADOPTÉE

038-21-01-11

OFFRE DE SERVICES - ÉCLAIRAGE AU GARAGE MUNICIPAL

ATTENDU l'offre de services de Bombardier électrique inc., concernant le changement d'éclairage au garage municipal;

ATTENDU QUE cette offre s'avère être la plus avantageuse et conforme;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter l'offre de services de Bombardier électrique inc., pour le projet d'éclairage au DEL au garage municipal, pour un montant de 3 174.00 \$ excluant les taxes applicables (p.b. 02-320-00-522).

ADOPTÉE

039-21-01-11

MODIFICATION AU PLAN DE DÉNEIGEMENT DES RUES ET DES TROTTOIRS - HIVER 2020-2021

ATTENDU QUE le Conseil doit approuver la liste des rues et trottoirs qui seront déneigés au cours de l'hiver 2020-2021;

ATTENDU QU'il y a lieu de modifier le plan de déneigement afin d'inclure une portion des trottoirs sur le boulevard des Cyprès;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE le Conseil municipal accepte le déneigement des trottoirs dans la Ville de Valcourt ainsi que le sentier multifonctionnel tel que spécifié en annexe « A »;

ADOPTÉE

040-21-01-11

ACCEPTATION PROVISOIRE DES TRAVAUX ET FIN DES TRAVAUX - RÉFECTION

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

DE LA RUE DE LA MONTAGNE

ATTENDU QUE les travaux de réfection de la rue de la Montagne ont été complétés en date du 26 août 2020;

ATTENDU la réception du certificat d'acceptation provisoire des travaux, dûment complété en date du 26 octobre 2020 par monsieur Pierre Grondin, ingénieur chez Les Services EXP inc;

ATTENDU QU'il y a lieu de compléter la reddition de comptes du projet;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter le certificat d'acceptation provisoire des travaux;

DE confirmer que le projet RIRL-2017-689B concernant la réfection de la rue de la Montagne a bel et bien été complété;

DE faire la transmission des documents requis avec la reddition de comptes.

ADOPTÉE

041-21-01-11

ACCEPTATION PROVISOIRE DES TRAVAUX ET FIN DES TRAVAUX - RÉAMÉNAGEMENT DU BOULEVARD DES CYPRÈS (RIRL-2016-500B)

ATTENDU QUE les travaux de réaménagement du boulevard des Cyprès ont été complétés en date du 25 novembre 2020;

ATTENDU la réception du certificat d'acceptation provisoire des travaux en date du 07 décembre 2020, par monsieur Pierre Grondin, ingénieur chez Les Services EXP inc.;

ATTENDU QU'il y a lieu de compléter la reddition de compte du projet;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD, APPUYÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter le certificat d'acceptation provisoire des travaux;

DE confirmer que le projet RIRL-2016-500B concernant le réaménagement du boulevard des Cyprès a bel et bien été complété;

DE faire la transmission des documents requis avec la reddition de comptes.

ADOPTÉE

042-21-01-11

ACCEPTATION D'UNE SOUMISSION - OUTILLAGE AUX TRAVAUX PUBLICS

ATTENDU la soumission de Les Pièces d'auto Ferland inc., pour divers outillages servant aux travaux publics;

ATTENDU QUE cette soumission s'avère être la plus avantageuse et conforme;

Procès-verbal du Conseil de la Ville de Valcourt

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter la soumission de Les pièces d'auto Ferland inc., pour un montant de 3 595.27 \$ excluant les taxes applicables, pour l'achat d'outillage servant aux travaux publics (p.b. 02-320-00-643).

ADOPTÉE

043-21-01-11

OFFRE DE SERVICES POUR LE PROJET DE BRIQUES DU PARC CAMILLE-ROUILLARD

ATTENDU l'offre de services de RONA - Matériaux Laverdure inc.;

ATTENDU QUE cette offre s'avère être la plus avantageuse et conforme;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR MADAME LA CONSEILLÈRE VICKY BOMBARDIER, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER JACQUES BLANCHARD ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

D'accepter l'offre de services de RONA - Matériaux Laverdure inc., pour le projet de briques du parc Camille-Rouillard, pour une somme de 2080.07 \$ excluant les taxes, le tout conformément à la soumission reçue.

D'accepter l'offre de services de Courtval, pour une somme d'environ 6 100 \$ incluant les taxes.

Le montant total du projet ne devra pas excéder 12 000 \$ taxes incluses.

De financer le projet à même le surplus libre.

ADOPTÉE

044-21-01-11

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE

L'ordre du jour étant épuisé

IL EST PROPOSÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER PIERRE TÉTRAULT, APPUYÉ PAR MONSIEUR LE CONSEILLER DANY ST-AMANT ET RÉSOLU À L'UNANIMITÉ

QUE la séance est levée à 19 heures 47.

ADOPTÉE

Renald Chênevert, Maire

Me Lydia Laquerre, Greffière